

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 36

Artikel: Onna fenétra âoverta
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas tout ce que vous nous faites perdre. D'ici au second débat, amendez-vous et vous repentez; sans quoi vos électeurs pourraient bien vous témoigner tout le ressentiment qu'éprouvent déjà les futures électrices de l'Avenir, que M. Dufour nous prédit!

★

Onna fenétra àoverta.

N'y a rein que fassé atant pliési quand l'est qu'on va dein lo défrou, coumeint dè reincontrâ dâi villio z'amis qu'on n'a pas revus du grandteimps. On iadzo qu'on s'est démandâ coumeint va la santé, et qu'on a tapâ po demi-pot, cé guieux dè relodzo coumeincè à traci coumeint on einludzo. C'est que, ma fâi, quand on sè met à redévezâ de l'écoula militero, dâi cours dè répétitions et dâi villio came-râdo que sont venus caporat ào sergent, ào que sè sont mariâ; y'ein a po on momeint; et s'on iadzo on coumeincè à contâ dâi godriolès et dâi farcès, lè z'hâorès ne comptont pequa et l'est rudo molési dè botsi.

Eh bin, l'est cein qu'est arrevâ y'a on part dè teimps à n'on citoyein dè pè lo grand distrit. L'étai z'u dein lo défrou, iô l'avâi retrouvâ dâi vilhiès co-gnessancès, et iô, tot ein batollieint et ein djaseint, l'aviont pi trâo pompâ. Assebin, quand lo gaillâ, qu'avâi z'u on bon bet à voiadzi po sè reintornâ, fut proutso dè l'hotô, lo sono lo pre, et arrevâ dein lo prâ qu'étai découtè sa maison, s'étai dézo on pomâi et sè met à roncliâ coumeint on benhirâo. Ma fâi, clia né quie, fasâi on bocon frais; on étai onco ào sailli-frou, et ne fasâi pas tant bon que devant; assebin, ào bet d'on momeint, noutron lulu, tot ein droumesseint, cheintâi lo frâi et grebolâvè.

— Cllioûdè-vâi la fenétra ! se sè met à bordenâ.

Ma fâi, coumeint bin vo peinsâ; n'iavâi nion po lâi obëi, et lè petits revolins dè bize dzalâie lâi so-clâvont adé su la frimousse, que lo pourro diablio étai tot retreint.

— Vollai-vo clliourè clia fenétra, vo dio ! vilhiès sorcièrè, se fe onco on iadzo, sein quie : gâ !

Pé bounheu qu'ein sè metteint ein colère, cein lo fe boeilâ on pou pe foo. Sa fenna et sa balla-mére qu'êtiont ein couson dè cein que ne revagnâi pas, veillivont ein l'atteindeint, et quand le l'oîront sa-cremeintâ pè lo prâ, l'alliront avoué lo falot po lo rappertsî et lo férè reintrâ; kâ po clliourè la fenétra, coumeint démandâvè, ma fâi, l'étai on bocon molési.

Onna leçon.

— Ditès-vâi, Marienne, iô va voutra cousena Fanchette, qu'on vâi traci ti lè delons contrâ la vela avoué dou gros panâi plieins d'herbadzo, et que cein n'est portant pas dâo jerdinadzo ?

— Ah bin, c'est que le rappertsè dâi z'herbès po férè dâi remido et le lè portè à l'apotiquière.

— Ah c'est cein ? cein fâ que le fâ l'herbeusa ?

— On ne dit pas *herbeusa* tsancra de bedouma, on dit *herbiste*.

ANTOINETTE-MARCELINE.

VII

A cent lieues de soupçonner le prix que la jeune fille accordait à cette profession de foi, Simone ajouta :

— L'enjoleuse qui nous prend notre enfant est avec vous comme le jour et la nuit. Nous sommes édifiés sur son compte. Pas une personne, dix, vingt, trente, ont répétré que Jean-Louis aurait tort de l'épouser.

— Et si tout ce monde, méchant ou ignorant, avait menti ?

— Hélas ! non. Le malheureux n'est pas revenu. Il n'a pas écrit. Donc il est toujours en état de révolte, soupira la fermière.

— Soit ! mais elle ? qui prouve sa participation volontaire à cette révolte ? Peut-être use-t-elle au contraire de son influence pour détourner M. Jean-Louis d'un projet scandaleux ? Ainsi deviendraient naturels un silence, une absence que vous interprétez sévèrement et qui peuvent mieux finir que vous ne pensez.

— Tout ça, chère petite, répliqua Simone, dénote chez vous un excellent cœur ; mais les sommations arriveront d'un jour à l'autre. Alors, nous serons brouillés avec notre enfant.

— Eh ! bien ! voyez-vous, achevait la pauvre femme, encouragée à s'exprimer de cette manière par un signe de son mari, dans des conditions pareilles, vivre seuls est au-dessus de nos forces. Adopter un honnête garçon était déjà notre idée. Elle change en vous connaissant. Restez et nous n'aurons pour vous que des bénédic-tions.

Antoinette-Marceline, qui avait eu le temps de réfléchir, puisque la proposition de Simone était dans les choses prévues, répondit avec émotion :

— Une vive gratitude me porterait à réaliser votre désir. Malheureusement, mon repos exige qu'une distance très grande s'établisse entre moi et un jeune homme qui, lui aussi, voudrait m'introduire dans sa famille malgré elle.

— Comment ! vous seriez dans le même cas que cette maudite Marceline Bertal ?

— A cela près, rectifia promptement Eustache Dutileul, que vous êtes exactement tout ce qu'elle n'est pas.

— Et vous renoncez à ce mariage ? demanda Simone.

— Oh ! sans hésiter.

— Voilà qui est bien ! qui est très bien ! furent unanimes à déclarer l'homme et la femme, enchantés de rencontrer là une sorte de justice rendue à leur conduite avec leur fils. Pourquoi Jean-Louis n'a-t-il pas eu affaire à une honnête fille comme vous ?

— Je m'étonne, reprit Eustache, que les gens dont vous parlez dédaignent une personne si vaillante, si ac-corte. Ils ne vous ont donc jamais vue ?

— Peut-être bien que si. Mais que voulez-vous ? Ce n'est pas à moi de semer la discorde. Je me le reprocherais toute ma vie, affirma Antoinette-Marceline.

Ecouteant cela, les Dutileul eurent à l'adresse l'un de l'autre un rapide coup d'œil constatant une parfaite similitude entre la rigueur des parents du garçon qui aimait Antoinette et leur propre sévérité avec Jean-Louis.

En même temps, Eustache, pénétré ainsi que Simone de l'opportunité d'une récompense pour tant de bravoure dont la belle moissonneuse donnait la preuve, essaya de concilier ce qu'ils souhaitaient avec ce qui pouvait assurer le bonheur de cette charmante fille.

— Vous nommez celui qui voudrait vous épouser ?

— Pierre Louvard, n'hésita-t-elle pas à répondre.

— Sa profession ?

— Jardinier, sans emploi depuis une longue maladie. On le cite comme fort habile. De plus, il n'est pas un pa-resseux.

— Eh ! bien ! continua le fermier de Cour-Neuve, pour-